

26 novembre 2024 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration du Président de la République suite à l'accord de cessez-le-feu entre Israël et le Liban.

Je tenais à saluer l'accord de cessez-le-feu agréé ce jour entre Israël et le Liban. Il constitue l'aboutissement d'efforts entrepris depuis de longs mois auprès des autorités israéliennes et libanaises, en étroite coordination avec les Etats-Unis d'Amérique et sous l'impulsion du président Joe Biden.

Il importe que ce cessez-le-feu soit respecté, qu'il le soit dans la durée, afin de restaurer la sécurité des Libanais la sécurité des Israéliens, permettre le retour sûr des déplacés de ces deux pays dans leurs foyers et ainsi aussi permettre la restauration de la souveraineté du Liban.

Les conditions d'une paix durable sont connues. Elles s'inscrivent dans le cadre défini par les résolutions existantes du Conseil de sécurité des Nations unies, en particulier la résolution 1701, dont cet accord réaffirme avec force la pertinence.

La France ne ménagera pas ses efforts pour accompagner la mise en œuvre de cet accord. Elle le fera avec la Force intérimaire des Nations unies au Liban, au sein de laquelle nous jouons un rôle central avec nombre de partenaires, et je les remercie pour cet engagement, ainsi que dans le cadre du mécanisme prévu par l'accord conclu ce jour.

Elle le fera également en soutenant la montée en puissance des Forces armées libanaises dans le Sud du pays, conformément à notre engagement constant en faveur de cette institution garante de l'unité et de la stabilité du Liban, pour laquelle nous avons rassemblé la communauté internationale le 24 octobre dernier à Paris, lors de la Conférence de soutien à la population et à la souveraineté du Liban.

La France continuera de mobiliser pour le Liban tous ses partenaires, qu'ils soient américains, européens ou arabes. Cet accord, signé il y a quelques heures, doit ouvrir une nouvelle page pour le Liban. La cessation des hostilités offre l'opportunité aux Libanais de s'engager, avec le soutien de leurs partenaires, dans un redressement durable du pays. Il faut le saisirurgemment et résolument.

C'est, au moment où je vous parle, la responsabilité des autorités libanaises et de tous ceux qui exercent d'éminentes responsabilités politiques. La restauration de la souveraineté du Liban passe par l'élection sans délai d'un président de la République capable de rassembler les Libanais par la formation aussi d'un gouvernement fort et représentatif et par l'adoption des réformes nécessaires au redressement économique et financier du pays.

L'horizon pour le Liban est celui d'un Etat fort, souverain, disposant du monopole de la force légitime, capable d'assurer la protection de toutes les communautés et vivre en paix et en sécurité avec ses voisins. Les Libanais pourront compter sur le soutien sans faille de la France, fidèle à ses liens d'amitié uniques avec le Liban.

Ce cessez-le-feu marque un moment important aussi pour Israël.

Il permettra aux habitants du Nord de retrouver leurs foyers et il permettra d'assurer un cadre stable avec un mécanisme de suivi et de supervision pour permettre aussi la sécurité des Israéliennes et des Israéliens.

Cet accord ne doit cependant pas nous faire oublier que la guerre continue de sévir à Gaza, où la France poursuivra ses efforts en vue d'une cessation des hostilités, de la libération des otages et de l'entrée massive de l'aide humanitaire et, bien entendu, d'une solution politique juste et durable qui passe par deux États.

Cet accord doit là aussi ouvrir la voie à un cessez le feu trop longtemps attendu face aux souffrances sans commune mesure de la population de Gaza, oui, l'accord qui vient d'être signé montre la voie d'un courage politique qui seule peut donner à tous, au Moyen-Orient, la paix et la sécurité dans la durée.